

# FARGUES Saint-Hilaire

## Le magazine

Le magazine Fargues Saint-Hilaire  
#33  
1<sup>er</sup> semestre 2025

Bonne année

2025

**LE MAIRE BERTRAND GAUTIER  
ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT  
UNE BONNE ANNÉE 2025 !**



**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE  
SAMEDI 18 JANVIER 2025 À 11H00  
AU CARRÉ DES FORGES**



PLU

*Pages 7*

CIMETIÈRE

*Pages 13*

FESTIVAL TRIBUTE NIGHTS

*Pages 22*

# SOMMAIRE

Page 3	Édito
Page 9	Vie locale
Page 8	Infos pratiques
Page 12	Cadre de vie
Page 16	Développement durable
Page 18	Vie asso et sports
Page 20	Vie culturelle
Page 29	Vie scolaire
Page 25	Seniors
Page 26	Tribune libre
Page 28	État civil
Page 31	Agenda

# ÉDITO

Chères Farguaises, Chers Farguais,

L'heure est grave pour les collectivités et contrairement au message ambiant sur la responsabilité de la dette, les communes respectent la règle d'or. **Nous n'empruntons jamais pour le fonctionnement mais uniquement pour l'investissement et uniquement lorsque c'est nécessaire.** La multiplication des injonctions contradictoires et la dilution des responsabilités dans un enchevêtrement des compétences ne sont pas de notre fait. Si la période est aux restrictions limitant ainsi la latitude des collectivités nécessaire à leur développement, nous avons néanmoins à cœur de vous apporter des solutions pour économiser au quotidien l'élément indispensable que représente l'énergie.

Nous avons mis en ligne sur notre site *une aide concernant la potentialité de la pose de panneaux photovoltaïques sur vos toitures*. Il s'agit du cadastre solaire qui est une application initiée par l'ensemble des communes de notre territoire et plus particulièrement par le PETR Pôle d'Équilibre Territorial et Rural.

Vous aurez la possibilité de visualiser non seulement la surface possiblement utilisable pour installer des panneaux, mais aussi d'appréhender le coût et l'amortissement envisageables.

Une deuxième source d'économie vous est proposée. Il s'agit de VOLTALIS qui vous avait déjà été présenté avec succès en 2013 et que certains d'entre vous utilise encore. Une nouvelle version est disponible. Le principe repose sur du délestage. Cela permet de réguler les consommations électriques des radiateurs, même les plus anciens en les pilotant depuis l'application mise à disposition par Voltalis. Concrètement, ce boîtier est en mesure de réaliser une baisse de la consommation énergétique (pour le chauffage) des ménages d'environ 15 %. Ce dispositif, pris en charge par RTE et le CEE est entièrement gratuit et non obligatoire pour les habitants et les collectivités.



Le rôle d'une commune est d'apporter des solutions concrètes dans tout domaine pouvant apporter un mieux dans le quotidien des citoyens, nous continuerons donc, malgré les restrictions en matière d'aides de l'état, des régions, des départements, à investir à un rythme certes moins rapide, mais à investir tout de même.

Les investissements des communes et des intercommunalités ne sont pas des lubies des élus locaux. Ils sont le ciment de la société, facteur de cohésion sociale.

*Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau magazine et une bonne année 2015 !*

Bertrand GAUTIER, Maire de Fargues Saint-Hilaire,  
1<sup>er</sup> Vice-président de la CDC des Coteaux Bordelais



# VIE LOCALE

## ➤ Noces d'Or... 50 ans de mariage !



Le 6 juillet 1974, à la mairie de Fargues Saint-Hilaire située à l'école publique, le docteur Dejean, maire à l'époque, a célébré le mariage de **Bruno Batby**, né en 1948 à Fargues Saint-Hilaire dans la maison située au début de la route des écoles, avec **Françoise Beyrie**, née en 1955 à Bordeaux. Françoise et Bruno se sont rencontrés sur les stades d'athlétisme. Et depuis 1980, ils résident sur la commune.



En 1974, le repas de noce s'est déroulé dans la salle des fêtes (maintenant Jo Casamassima). Le 06 juillet 2024, 50 ans plus tard, en présence du maire Bertrand Gautier, Françoise et Bruno ont fêté leurs **noces d'Or** sur le thème « **Les îles et la mer** » dans la **salle du Carré des Forges de Fargues Saint-Hilaire**.



## ➤ Inauguration des nouveaux aménagements du centre-bourg

Jeudi 12 septembre 2024, c'est sous un soleil radieux que Monsieur le maire et son conseil municipal ont accueilli pour cet événement Thomas Alard représentant de la sénatrice Florence Lassaralde, Thierry D'Angelo représentant du préfet et de l'Agence Nationale du Sport, Paul GRUSS, représentant du président du département, Christophe Viandon, conseiller départemental et Christian Soubie, président de la communauté de communes Les coteaux bordelais, de nombreux maires et élus, citoyennes, citoyens ...



« **Ci-après, voici un extrait du discours prononcé par Monsieur le maire :**  
Ces nouveaux espaces sont des réalisations qui s'inscrivent dans le droit fil d'une volonté ancienne de prendre en compte les besoins de nos administrés en matière de bien-être. Les effets du réchauffement climatique se faisant de plus en plus ressentir dans notre quotidien, il nous appartient de proposer au service de toutes et tous, des adaptations à ce phénomène. Le projet de l'aménagement de l'avenue de la Laurence a vu sa première définition avant 2010 avec comme source d'inspiration, la place Gambetta et ses arbres à haut jet. Ce n'est pas moins de 80 nouveaux arbres à haut jet qui ont été plantés et 25 arbres conservés. Le projet du city stade ou terrain multisports a comme le précédent projet été imaginé à la même période sans la partie intégrant les sous-bois. Comme beaucoup de projets, il a fallu un certain temps voire un temps certain pour arriver à ce que cela se concrétise. Ces réalisations s'inscrivent dans un schéma plus complet d'aménagements d'espaces de détente, de convivialité, ludique également. La volonté de la municipalité a toujours consisté à pérenniser notre ville en tant que ville verte. Ce n'est en rien liée à un effet de mode, ni à une réponse à des contraintes autres qu'administratives. **C'est dans notre ADN** ».



## ➤ Les Épicuries Farguaises !



Le 20 septembre 2024, en ce début d'automne, ce moment de rencontre festif dans une atmosphère estivale est **une soirée prisée par nos administrés**. L'ambiance musicale, toujours au rendez-vous, accompagne les dégustations des producteurs et des cuisiniers locaux.

≡ Une belle réussite champêtre qui fait partie des soirées à ne pas manquer ! ≡



## ➤ Octobre Rose



≡ Bravo à toutes et à tous pour votre action solidaire ! ≡



Tout était réuni ce samedi 12 octobre 2024 pour la réussite de cette édition d'**Octobre Rose**.

 115 marcheurs se sont mobilisés en soutien à la campagne nationale de sensibilisation du dépistage du cancer du sein. **Soleil, convivialité, amitié** : un beau cocktail qui a permis, par le biais de l'amicale théâtrale, de verser la somme de **363,21 €** de dons récoltés à l'Institut Bergonié, établissement Aquitain de référence en la matière.

## ➤ Cérémonie du 11 novembre 2024

Cette année encore, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de nombreux Farguaises et Farguais.

 A la suite des discours de Monsieur le maire, Bertrand Gautier et du Président de l'Union Nationale des Combattants François Bello, les enfants des écoles ont rendu hommage aux soldats disparus en les nommant les uns après les autres à haute voix. Ils ont ensuite participé à la pose des gerbes au pied du monument aux morts. Au titre du devoir de mémoire, la participation de ces écoliers est importante. **Merci pour leur présence.**



## ➤ Soutien à Mayotte



Lundi 23 décembre 2024, journée de deuil national en hommage aux victimes à Mayotte après le passage du cyclone Chido.

Rassemblement devant la mairie pour la minute de silence.



# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMRG



Comme l'année dernière pour l'assemblée générale de l'Association des maires de Gironde (AMG), notre commune a accueilli, le 09 novembre 2024 au carré des forges, l'assemblée générale de l'Association des Maires Ruraux de Gironde (AMRG).

Les sujets à l'ordre du jour ont porté sur le **ZAN** (Zéro Artificialisation Nette), le rôle important des secrétaires générales de mairie et la mise en place de la **PSC** (Protection Sociale Complémentaire) en présence des services de l'état représentés par Caroline Dessaigue, directrice du **CDG33** (Centre de Gestion) et Charles Cosse, secrétaire général **National UNSA territoriaux**.



Étaient également présents, le préfet Etienne Guyot, les sous-préfets, les sénatrices Laurence Harribey, Florence Lassaralde et Mireille Conte-Joubert, le sénateur Hervé Gillé, le président du département Jean-Luc Gleyze, le président des maires de Gironde Bernard Lauret, le président des maires ruraux de Gironde Daniel Barbe et les maires disponibles.



## ➤ Révision du PLU



Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 16 décembre 2024, a voté la prescription de la **révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la totalité du territoire de la commune de Fargues Saint-Hilaire**.

Le PLU est un **document de planification stratégique et réglementaire** exprimant sur le territoire de la commune, le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'habitat, de services, de déplacement, d'environnement et d'urbanisme.

Le document en vigueur actuellement date de fin 2014 avec des modifications d'ordre réglementaires et

applicables depuis janvier 2019. Depuis, la commune a beaucoup évolué et le document ne répond plus totalement aux demandes des habitants, aux besoins de développement de la commune et aux enjeux du territoire. Il apparaît également nécessaire de l'adapter aux nouveaux textes réglementaires intervenus depuis son élaboration, tels que les lois **Climat et Énergie** et **ZAN** (Zéro Artificialisation Nette).

**Cette procédure de révision** sera par nature assez longue ; elle sera poursuivie et finalisée lors du prochain mandat. Il était cependant important de la débiter maintenant afin de commencer à lancer la consultation pour trouver une maîtrise d'œuvre avec le concours du **CAUE**, organisme départemental spécialisé dans l'urbanisme.

La population sera bien évidemment informée sur la procédure. Un registre est déjà à disposition de la population à la mairie. Des réunions publiques seront organisées dès 2026 afin de débiter des objectifs et orientations principales du document d'urbanisme, de ses enjeux socio-économiques et de ses impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire.



## ➤ Invitation à la cérémonie des vœux du maire



Monsieur le maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu samedi 18 janvier 2025 à 11 heures au Carré des forges.

Un cocktail sera servi à l'issue du discours.



# INFOS PRATIQUES

## ➤ Recensement



**VOUS ÊTES FRANÇAIS ET VOUS ALLER BIENTÔT AVOIR 16 ANS ? Pensez au recensement !**

Tout jeune français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC). C'est une démarche obligatoire et nécessaire pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat ...) et ce avant 25 ans. Le jeune doit faire la démarche lui-même, ou s'il le souhaite, se faire représenter par l'un de ses parents s'il est mineur.



*Il doit se rendre à la mairie, muni des documents suivants :*



Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité



Livret de famille



Justificatif de domicile

## ➤ Mission locale des Hauts de Garonne



**Vous avez entre 16 et 25 ans ?**

Vous voulez vous orienter, vous former ?  
Vous recherchez un emploi ?

La Mission Locale vous accompagne sur rendez-vous :

**QUAND ?** 1 mercredi sur 2

**QUELLE HEURE ?** de 9h00 à 12h00

**OÙ ?** dans les locaux du Domaine de la Frayse.

Renseignements et prises de rendez-vous au 05 57 77 31 00



## ➤ Campagne d'élagage



Tout au long de l'année, la commune surveille son patrimoine arboré, remplace les arbres en mauvaise santé et plante de nouvelles espèces.

En milieu périurbain, l'élagage régulier est indispensable pour répondre aux contraintes spécifiques : sécurité des personnes, signalisation routière, éclairage public et bien-être des arbres eux-mêmes. Chaque année, la commune invite les administrés à signaler les besoins d'élagage. Toutes les demandes reçues en mairie ont été étudiées. Chaque signalement a été analysé par nos techniciens qui se sont rendus sur place pour évaluer les nécessités. Le choix du prestataire étant fait, nous vous informons que **la campagne d'élagage a débuté en ce début d'année.**

## ➤ Recyclage des sapins de Noël



En partenariat avec le **SEMOCTOM**, la mairie vous propose de recycler vos sapins de Noël.

Vous pouvez les déposer jusqu'au **lundi 20 janvier prochain, place du Docteur Dejean** (à côté de la pharmacie). L'endroit se situe en fond de parking et il est identifié et matérialisé par des barrières de sécurité. **Les sapins de Noël devront être naturels et dépourvus de sacs à sapin et de décorations.**

**Mardi 21 janvier prochain**, les sapins seront broyés. Vous pourrez, si vous le souhaitez, récupérer du broyat afin de l'utiliser pour vos massifs.

## ➤ Travaux de petits entretiens voiries



Le maire assure **la police de la circulation**. Il est chargé de la sûreté et de la commodité du passage sur les voies qui traversent sa commune.

A ce titre, fin janvier, début février 2025, des travaux de petits entretiens de voiries auront lieu.

## ➤ Entretien et curage des fossés



L'objectif du curage des fossés est de permettre **la libre circulation de l'eau**.

Les fossés remplissent des fonctions d'intérêt privé (drainage) et d'intérêt général (décantation/épuration des eaux). Lorsqu'ils sont mal entretenus ils peuvent provoquer des dysfonctionnements en aval ou entraîner des inondations.

La commune veille régulièrement à l'entretien et au curage de ses fossés ; la prochaine campagne de nettoyage débutera mi-janvier prochain.



## ➤ Chiens sans laisse



### 🐾 Peut-on promener son chien sans laisse ?

En règle générale, les chiens doivent être tenus en laisse dans certains lieux ou s'ils présentent un danger. Toutefois, des règles particulières sont prévues pour les chiens dits de 1<sup>ère</sup> catégorie (chiens d'attaque) ou 2<sup>ème</sup> catégorie (chiens de garde et de défense) : **ils doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les espaces publics.**

### 🐾 Cas général

Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

**Le règlement sanitaire départemental** prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. Le maire peut aussi interdire l'accès de certains lieux aux chiens même tenus en laisse. **Ces mesures sont affichées à l'entrée des jardins publics par exemple.** Les chiens d'attaque (dit de 1<sup>ère</sup> catégorie) et les chiens de garde et de défense (dit de 2<sup>ème</sup> catégorie) sont soumis à des dispositions particulières plus restrictives s'agissant de leur circulation dans les différents lieux publics.

## 🐾 Chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie

Les chiens d'attaque dits de 1<sup>ère</sup> catégorie sont des chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races suivantes : Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls) • Mastiff (communément appelés boer bulls) • Tosa.

⚠️ Un chien de 1<sup>ère</sup> catégorie doit être muselé et tenu en laisse sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs.

🚫 L'accès aux transports en commun, aux lieux publics autres que la voie publique et aux locaux ouverts au public est interdit aux chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie. Il est interdit de stationner dans les parties communes des immeubles collectifs avec un chien de 1<sup>ère</sup> catégorie.

## 🐾 Chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie

Ce sont des chiens de garde et de défense issus des races suivantes : Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls) • Rottweiler • Tosa.

La catégorie des chiens de garde et de défense comprend aussi les chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler. Un chien de 2<sup>ème</sup> catégorie doit être muselé et tenu en laisse sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun.

## ➤ Multiplication des dépôts sauvages d'ordures sur notre commune



Nous vous rappelons que **les dépôts sauvages sont illégaux.**

Des amendes peuvent être infligées aux contrevenants sur le principe du pollueur-payeur. Tout contrevenant est exposé à l'amende prévue pour les contraventions de la 4<sup>ème</sup> classe conformément à l'article R634-2 du Code pénal (abandon et dépôt d'ordures). Cette mesure dissuasive contribue à limiter les comportements inciviques mais également à financer les mesures de nettoyage prises à la suite du dépôt.

### 🏠 Connaître les conséquences des dépôts sauvages

Cette incivilité a de **nombreuses conséquences néfastes** : les dépôts sauvages participent à la pollution de l'eau et des sols, l'obstruction des voies d'assainissement et la dégradation des milieux naturels. Ce phénomène environnemental provoque différentes nuisances visuelles, olfactives et sonores qui engendrent à leur tour des risques majeurs et directs pour la santé publique.

➤ Pas d'excuses car de nombreuses solutions existent ! ➤

### ♻️ Le tri sélectif

Nous vous encourageons à utiliser les points de collecte prévus à cet effet afin que les déchets puissent ainsi être acheminés vers une décharge publique où ils seront traités de manière adéquate. **Plusieurs points de collecte de différentes natures** (alimentaire, verre, textile, emballages et contenants) sont en place sur notre commune.

### 🏠 La proximité de la déchetterie de Tresses

Pratiquement implantée à la sortie de notre commune, la déchetterie de Tresses se trouve sur la 2 fois 2 voies, derrière le magasin Gédimat. Plusieurs plateformes de recyclages sont identifiées et vous permettent ainsi de déposer tous vos encombrants. L'accès en est facilité depuis la mise en place du **Semocode** (renseignements sur le site du SEMOCTOM).

Jusqu'au 14 juin 2025, les horaires de basse saison sont appliqués :

- Le lundi après-midi de 13h30 à 17h15
- Du mardi au samedi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h15
- Fermeture le lundi matin, le dimanche et les jours fériés.



Quelle que soit la catégorie de votre chien, **le non-respect de ces obligations peut être puni d'une amende de 150 €.**

Source vérifiée le 21 février 2024 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

**À PARTIR DU 3 MARS 2025, L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE !**

**Le bac jaune** sera collecté tous les 15 jours, le vendredi des semaines paires.

**Le bac noir** sera collecté tous les 15 jours, le vendredi des semaines impaires.

📱 Pour plus de simplicité, la commune sera collectée intégralement le même jour, avec une alternance chaque semaine entre les ordures ménagères (bac noir) et les déchets recyclables (bac jaune). Pour faciliter cette transition, **le Semoctom lance son application mobile**. Elle permettra d'être notifié la veille des collectes (fini le bac oublié !). Cette application permettra également de trouver les points d'apport volontaire à proximité, d'avoir toutes les infos sur les déchetteries...

# CADRE DE VIE

## ➤ Inauguration des nouveaux aménagements du centre bourg

### 🌿 Îlot de fraîcheur



### 🏊 Terrain multisports



## ➤ Sécurisation de la route des écoles



Cet été, des travaux ont été entrepris pour améliorer la sécurité de la route des écoles jusqu'au chemin Profond. **Une ZONE 30 a été instaurée** sur l'ensemble du tronçon, accompagnée d'un marquage au sol et de panneaux de signalisation adaptés. La première partie du trottoir de la route des écoles a été transformée **en voie verte**, offrant un espace sécurisé pour une mobilité douce. Des études de faisabilité sont prévues pour étendre cet aménagement jusqu'à la crèche et les écoles.

Travaux financés par la communauté de commune dans le cadre du schéma vélo des routes communautaires.



## ➤ Passages secteur Némus

En attendant des travaux plus aboutis pour relier le secteur Némus grâce au prolongement de la piste cyclable, **deux passages piétons vont être aménagés**, face au passage sous le contournement et à la sortie de la voie verte, pour faciliter l'accès au secteur Némus ainsi qu'aux nouveaux commerces.

## ➤ Extension du cimetière

🪦 L'extension du cimetière de notre commune est devenue une nécessité pour les années à venir. En effet, le manque de places disponibles commence à poser un problème. Pour y remédier, nous avons décidé de lancer une étude de faisabilité en vue de **préparer un programme d'extension adapté**.

📄 Ces études devront répondre à plusieurs enjeux essentiels, au-delà de l'augmentation de la capacité. Parmi ceux-ci figurent l'accessibilité, la

cohérence paysagère, l'organisation de la circulation, ainsi que la gestion des eaux pluviales. Les résultats de ces études sont attendus pour 2025, avec une première phase de travaux qui débutera dans le courant de cette même année.

💰 Le coût de l'ensemble de l'opération de l'extension du cimetière avoisinant en prix, un budget d'1 million d'euros, **nous effectuerons les travaux en plusieurs phases**.



**Un nouvel éclairage a été installé** pour mettre en valeur le clocher de l'église, tout en favorisant une meilleure sobriété énergétique. Cette amélioration a été rendue possible grâce à l'utilisation de la technologie LED et à la suppression d'un projecteur de 2000 W. Par ailleurs, nous avons également profité de cette intervention pour **restaurer les menuiseries**, notamment par une remise en peinture, afin de **préserver le patrimoine** et renforcer son esthétique.

# CADRE DE VIE

## ► La future halle photovoltaïque

Une **halle couverte de panneaux solaires** sera implantée sur l'espace du parking de la place Dejean répondant à plusieurs objectifs :



**La mise en valeur et une attractivité augmentée** pour le développement du marché dominical, avec un confort accru pour les commerçants



**La possibilité de privatiser le lieu** pour organiser des événements festifs et autres dans un lieu abrité quel que soit la saison



La création et la mise à disposition d'une **nouvelle borne double de recharge électrique**



**La réalisation d'une opération financière positive** car le coût de cette halle sera supporté pour moitié par la **SEM** (Société d'économie Mixte) et du **SDEEG** (Syndicat Départemental Energie et Environnement de Gironde). L'équilibre financier pour la SEM s'effectuera par la revente de l'énergie à EDF et bénéficiera à la collectivité car réinjecté dans le réseau en instantané.



**La maintenance et l'exploitation complète** de l'installation seront également à la charge de la SEM.



**Les variations importantes et non maîtrisables des coûts de l'énergie** que nous subissons tous seront supportées par la SEM.



Une **convention sera signée** entre la SEM et la commune de Fargues Saint-Hilaire qui actera l'exploitation pour une période de 30 ans à l'issue de laquelle la commune aura comme option de continuer le partenariat avec la SEM ou de récupérer l'exploitation du lieu.

La commune conserve à sa charge la réalisation du **VRD** (Voirie et Réseau Divers), la création d'une couverture étanche (qui n'existe pas dans le cas d'une ombrière), la mise en lumière et l'installation d'un système de récupération des eaux pluviales **afin de préserver la ressource en eau potable**.

Frédéric Garcia, adjoint au maire délégué au cadre de vie vous propose de vous rencontrer lors d'une **nouvelle permanence** afin d'échanger et d'évoquer ensemble les futurs aménagements de la commune.

 Samedi 25 janvier 2025

 de 9h à 11h30

 Salle du Conseil

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## ► Mon simulateur public

Il s'agit d'un **nouvel outil gratuit et accessible à tous**, issu d'un travail mené avec le *Pôle Territorial Cœur Entre-Deux-Mers* et les *Communautés de Communes environnantes* dont la nôtre. Mené aussi dans le cadre de notre **Plan Climat-Air-Énergie Territorial**, l'outil permet à tous les habitants du territoire de réaliser des simulations d'installation de panneaux solaires en toiture.

En quelques clics, l'utilisateur peut ainsi :

- Évaluer le potentiel solaire de son habitation
- Étudier la faisabilité du raccordement au réseau électrique
- Estimer le coût d'une potentielle transition photovoltaïque
- Être orienté vers des artisans qualifiés (RGE) et locaux.



**DÉCOUVREZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE HABITATION**  
EN QUELQUES CLICS

**ÉTAPE 1** Rendez-vous sur le site [www.coeurentre2mers.com/mon-projet-solaire](http://www.coeurentre2mers.com/mon-projet-solaire)

**ÉTAPE 2** Tapez votre adresse postale et cliquez sur votre résidence

**ÉTAPE 3** Laissez-vous guider pour estimer votre projet

**ÉTAPE 4** Identifiez la faisabilité de raccordement au réseau

**ÉTAPE 5** Téléchargez et imprimez votre simulation solaire personnalisée

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
France Rénov' Consultez la liste des professionnels qualifiés près de chez vous

**NOTRE CONSEIL** Demandez plusieurs devis auprès de professionnels avant tout engagement

**MON PROJET SOLAIRE**  
MON SIMULATEUR PUBLIC

**UN PROJET DE PANNEAUX SOLAIRES ?**

**VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS PROPOSE UN SIMULATEUR SOLAIRE :**

Testez le potentiel solaire de votre toiture  
Estimez la rentabilité de votre projet

EN QUELQUES CLICS

[www.coeurentre2mers.com/mon-projet-solaire](http://www.coeurentre2mers.com/mon-projet-solaire)

GRATUIT | SIMPLE | ANONYME | PRÉCIS

**MON PROJET SOLAIRE**  
MON SIMULATEUR PUBLIC

**UN PROJET DE PANNEAUX SOLAIRES ?**

**VOTRE SIMULATEUR**

GRATUIT  
SIMPLE  
ANONYME  
PRÉCIS

**POUR VOUS !**  
Un simulateur pour tester le potentiel solaire de votre toiture  
EN QUELQUES CLICS

Le simulateur public vous aidera aussi dans votre projet à :

- Estimer le coût de l'investissement et la rentabilité
- Étudier la possibilité de raccordement au réseau
- Trouver des artisans qualifiés autour de chez vous

Comment consulter le simulateur solaire public ?  
En se connectant à la page

<https://www.coeurentre2mers.com/mon-projet-solaire>

et en suivant les instructions données.



Une convention de partenariat a été signée en ce début d'année entre notre communauté de communes Les coteaux bordelais et la Société Voltalis dans le but de **vous aider à faire baisser votre facture de chauffage électrique**.



## Un thermostat connecté, c'est quoi ?

Contrairement aux thermostats classiques, le thermostat connecté permet de **piloter votre chauffage à distance** et de bénéficier d'une régulation automatisée

Il permet également d'optimiser les consommations énergétiques en toute simplicité et de réaliser des économies au quotidien. Enfin, grâce à ses fonctionnalités avancées, les thermostats programmables intelligents améliorent le confort thermique du logement en toute simplicité.

## Comment ça marche ?

- 01 Voltalis installe gratuitement un thermostat connecté composé de petits boîtiers reliés à vos appareils de chauffage électrique (radiateurs électriques et/ou pompe à chaleur).
- 02 Vous disposez d'une application mobile pour suivre votre consommation et piloter votre chauffage à distance.

- 03 En cas de déséquilibre sur le réseau électrique, Voltalis peut agir en réduisant temporairement la consommation de ces appareils, sans impact sur votre confort.
- 04 Vous faites des économies d'énergie tout en contribuant à réduire les émissions de CO2 et à la sécurité de notre système électrique.

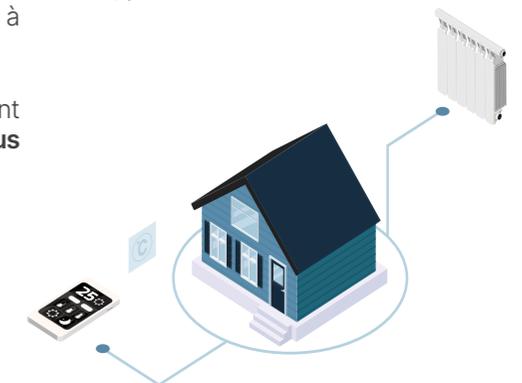
## Pourquoi c'est gratuit ?

Cette solution d'économies d'énergie est **entièrement gratuite**. Les coûts des thermostats connectés, d'installation, de maintenance et les services associés sont tous pris en charge par Voltalis. **Pourquoi ?** Parce que Voltalis est déjà rémunérée par le système électrique pour sa participation à sa stabilité et à sa sécurité. En effet, lors des pics de consommations, lors d'une baisse de production des énergies renouvelables ou d'un autre aléa, le système électrique doit compenser pour maintenir son équilibre, généralement en activant des centrales à énergies fossiles, polluantes et coûteuses. À ces moments, Voltalis permet au système électrique d'éviter le recours à ces centrales, donc de limiter les coûts et les émissions de CO2.

Des conseillers Voltalis seront présents sur notre territoire prochainement afin de répondre à vos questions et **vous proposer un rendez-vous d'installation gratuite**.

Pour plus de précisions, visitez [www.voltalis.com](http://www.voltalis.com)

Notre partenaire Voltalis est également joignable par téléphone au 05 40 25 69 96 ou par mail [ptem@voltalis.com](mailto:ptem@voltalis.com)



# VIE ASSO ET SPORTS

## ...Ça s'est passé !

### ➤ Le forum des associations



Beau succès pour notre **forum des associations** qui s'est tenu le samedi 07 septembre 2024 au Carré des forges.

C'est **LE rendez-vous incontournable** de notre tissu associatif local, lieu privilégié de rencontres et d'échanges entre citoyens. Ce forum offre des activités diversifiées, encadrées par de fervents bénévoles œuvrant à la réussite de cette manifestation.



### ➤ Run in Fargues



Dimanche 22 septembre 2024, 187 coureurs ont participé au trail de 10 km organisé par l'association **Run in Fargues** présidée par **Maxime Bivalski**. Le parcours technique car vallonné, a permis aux coureurs, chacun à son niveau, de se faire plaisir. Il a été pensé de façon à faire découvrir les terres de l'Entre-deux-Mers.

Le temps minimum effectué pour parcourir les 10 km a été de **39 min et 59 s**.



# On vous attend !



### ➤ Nouvelle saison de l'amicale théâtrale



➤ L'amicale théâtrale fête ses 50 ans en 2025 ! ➤

Depuis tout ce temps, cette association œuvre pour la lutte contre le cancer en soutenant particulièrement *l'Institut Bergonié*. Au fil des années, elle s'est engagée à soutenir d'autres causes. Vous aurez le plaisir d'assister cette année à l'histoire folle **d'Un sympathique idiot** de **Jean Claude Martineau**.

**Les dates à retenir sont :**

- Le 18 janvier 2025 à Tresses à la *salle du reflet*
- Le 19 janvier 2025 à Carignan à la *salle de l'Odyssee*
- Le 25 janvier 2025 à Camarsac à la *salle des fêtes*
- Le 1<sup>er</sup> février 2025 à Lormont (15 h) à l'*espace culturel du bois fleuri*

Alors en cette année de jubilé, plus que jamais, **l'amicale théâtrale compte sur vous !**

### ➤ Venez fêter la Saint-Patrick !



Samedi 15 mars prochain, le **comité des fêtes** vous attend à partir de 19 heures au Carré des forges pour fêter ensemble la Saint-Patrick ! Vous y serez accueilli par la dynamique équipe du comité des fêtes.

**Au programme**, bal trad, bière et restauration, le tout, dans la joie et la bonne humeur !



➤ Alors, en ce mois d'hiver, venez vous réchauffer au Carré des forges, vous y passerez un chaleureux moment ! ➤

### ➤ Fargues en fête !



Moment tant attendu par les Farguais mais aussi par les habitants des communes voisines, **les 3 jours de fête locale** auront lieu les 06, 07 et 08 juin prochains.

*Samedi soir* La traditionnelle **soirée moules-frites** du samedi soir rassemble de plus en plus de convives, tout comme **la soirée à thème** du vendredi soir. Difficile de choisir... **alors le mieux, c'est de venir aux deux !**

# VIE CULTURELLE

## C'était bien !

### ► LA ROULOTTE : La mécanique du grain de sable



Samedi 19 octobre 2024 et pour la seconde fois, le Carré des forges a accueilli la compagnie **La roulotte**, troupe de théâtre de comédiens amateurs Bordelais.

La pièce jouée ce soir-là s'appelait « **La mécanique du grain de sable** » ou le personnage principal prénommé **Thomas**, par un extraordinaire coup de sort, a été amené à revivre son passé, à revisiter certains de ses plus grands choix, à traverser le temps... et sa vie...

**Un thème introspectif qui a touché le public venu en nombre.**



≡ C'était en 2024 ! ≡



### ► THE WALL : l'opéra rock de pink floyd revisité par des musiciens passionnés !



**The Wall est bien plus qu'un simple album.** C'est une fresque sonore qui explore des thèmes complexes : l'isolement, les traumatismes de la guerre, l'éducation autoritaire et la quête de soi. Ce chef-d'œuvre de **Pink Floyd**, mené par **Roger Waters**, a été adapté au cinéma et interprété sur scène dans des productions spectaculaires.

Le groupe **Pig Fligt** composé de musiciens, chanteuse et chanteurs issus d'horizons divers, n'a pas reculé devant la tâche. « C'était une idée un peu folle au départ », confie le leader du projet. « Nous savions que ce serait difficile, mais The Wall nous parle tous à un niveau personnel. Nous voulions rendre hommage à cette œuvre tout en y mettant notre propre sensibilité ».

👤 Pour retranscrire l'aspect théâtral de The Wall, le groupe a également recruté parmi les comédiens amateurs de l'amicale théâtrale farguaise, leurs principaux figurants, qui ont pris leur rôle très au sérieux. Pour la scène emblématique de « **Another brick in the Wall** » où les enfants chantent : « We don't need no education », les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire avaient été sollicités. Malheureusement, cela n'a pas pu être possible.

👥 Les nombreux spectateurs, installés dans la salle du Carré des Forges, ont vécu **une véritable expérience immersive**. En revisitant cette œuvre mythique, le groupe **Pig Fligt** a prouvé que la musique transcende les frontières entre professionnels et passionnés. Leur spectacle n'était pas une simple copie, mais une réinterprétation sincère et engagée. En s'attaquant à ce monument du rock, ce groupe a rappelé que l'art est avant tout une affaire de passion et de créativité.

# Ne loupez pas !

### ► Du flamenco actuel avec Nicolas Saez



Dans le cadre de sa programmation culturelle, Fargues Saint-Hilaire recevra vendredi 07 février prochain, **Nicolas SAEZ** dans son nouveau spectacle « **Encuentro** ». Après son voyage initiatique de l'Andalousie à la France, c'est tout naturellement que Nicolas Saez nous propose désormais une rencontre.

🎸 **Guitariste et compositeur franco-espagnol**, il continue de cheminer sur les routes flamencas avec sa singularité. Autodidacte et travailleur acharné, il ose désormais imposer son style délicat, sensible et actuel toujours connecté aux racines du flamenco.

De rythmes enlevés en mélodies songeuses, il ouvre devant nous des paysages sans fin, des panoramas dans lesquels se perdre. « Encuentro » réunira comme toujours des compositions originales et poétiques où les artistes de la formation, réunis sous la bannière du flamenco, viendront nous conter de nouvelles histoires.

🎭 Avec ce nouveau chapitre, c'est un Nicolas Saez encore plus libre et audacieux qui explorera avec élégance, les racines de cet art, **tout en bousculant (encore un peu) les traditions !**

### ► Programmation culturelle de la communauté de communes



Humour à Fargues Saint-Hilaire, Vendredi 21 février à 20h30 au Carré des forges.



Sandra Colombo présente le spectacle : « **QUE FAIRE DES CONS ?** ». *Le monde devient de plus en plus flou et on ne sait plus sur quelle valeur compter ... Une seule reste comme un phare dans la nuit : la connerie. Comment repérer les cons ? Comment vivre avec ? Comment s'assurer qu'on en n'est pas un soi-même ?*

Après avoir arpenté le rayon développement personnel de la FNAC et lu des tonnes de bouquins pour apprendre à vivre mieux, à être quelqu'un de bien et à régler tous ses problèmes existentiels, **Sandra Colombo** s'est rendu compte qu'elle ne savait toujours pas quoi faire des cons. Alors elle a cogité pour mettre au point une méthode imparable, qu'elle vous dévoilera dans ce troisième spectacle qui vous fera rire, mais pas que, réfléchir, mais pas que. **Et vous permettra d'avancer dans vos vies.** Un spectacle drôle, féministe et engagé, pour des oreilles averties de plus de 12 ans.

Humoriste et comédienne : **Sandra Colombo**. Auteure et metteure en scène : **Marie Guibourt**.

### ► 11<sup>ème</sup> édition du festival FRAYSE TOCH'



Les 17, 18 et 19 juillet 2025, tous au *Domaine de la Fraysse* !



Acteurs de longue date de l'animation territoriale des Coteaux Bordelais, l'UFCV et le **Domaine de la Fraysse** ont créé un événement estival mettant en valeur tous leurs savoir-faire : **le Fraysse Toch'**. Avec maintenant plus de 10 ans d'existence, le Fraysse Toch' est devenu **un événement culturel incontournable** de la saison estivale Girondine. Une date attendue sur les Coteaux Bordelais par un public intergénérationnel fidèle, mais également par l'écosystème culturel locale (techniciens, artistes...) pour qui le festival participe à faire vivre.

🎆 **Des nouveautés cette année** avec une grande journée famille et environnement le samedi à partir de 12h00, un village d'animation permanent pour passer un moment inoubliable dans ce cadre magique, une programmation inclusive, les concours de Feux d'artifices... **Au programme** : plusieurs têtes d'affiches, des découvertes locales pour les lauréats du tremplin qui aura lieu le samedi 12 avril, de l'art de rue et surtout une découverte originale du Domaine de la Fraysse.

Vous l'aurez compris, une nouvelle aventure commence grâce à **la mobilisation de plus de 80 bénévoles et professionnels au service de l'animation locale !**

# VIE CULTURELLE

## ► TRIBUTE NIGHTS #6 – festival de musique sur 2 jours

Nouvelle édition les Vendredi 04 et Samedi 05 avril 2025 ! Le Carré des forges - Fargues Saint-Hilaire

Une production **ACTION SPECTACLE** en collaboration avec le pôle culturel de la mairie. Le printemps prochain célèbrera la 6<sup>ème</sup> édition des Tribute Nights avec toujours de belles découvertes et de réels talents.

Une année encore focalisée sur la qualité exceptionnelle des **Tribute bands** présentés et 2025 promet de jolies surprises. Festival d'ampleur européenne, il fait la part belle toutefois aux formations françaises et notamment

régionales cette année. **Deux soirées hautes en couleurs**, 3 groupes par soirée, 6 groupes nous venant de France mais aussi de Bulgarie.

Les Tribute Nights restent l'occasion de **découvertes ou de re découvertes de ces groupes mythiques** et intemporels qui ont marqué l'histoire de la musique. Groupes qui ont accompagné nombre d'entre nous et qui continuent année après année à nous faire rêver.

Festival Tribute Nights à Fargues Saint-Hilaire...  
Faites partie de l'aventure !



**Vendredi 04 avril : Soirée « Rock »**

**RED HOT CHERRY PEPPERS** : tribute Red Hot Chili Peppers, le mélange subtil de la musique, l'énergie et d'un brin de folie...  
**OUT OF THIS CAGE** : tribute Genesis. La magie d'un groupe avec 2 leaders prestigieux (Peter Gabriel - Phil Collins). **RECKLESS ROSES** : meilleur Tribute Guns & Roses européen. L'énergie, la guitare, l'attitude, tout y est...

**Samedi 05 avril : Soirée « Les Grandes Voix du Rock »**

**JUST LIKE FIRE** : tribute Pink, la voix unique de la nouvelle génération montante... **TINA THUNDER** : tribute Tina Turner, la fougue et la voix d'une icône étonnante de justesse... **THE JOE COCKER TRIBUTE BAND** : la voix puissante et le charisme d'un chanteur hors pair révélé au festival Woodstock...

**Tarifs inchangés pour 2025 !**

• Tarif 1 jour : 25€ en prévente / 29€ sur place  
• Pass 2 jours : 42€ en prévente / 46€ sur place

**Vente des tickets sur les plateformes en ligne** : France billett, Ticketnet, See Ticket (frais de location en supplément), en magasins, Fnac, Géant, Système U, Auchan, Carrefour, Cultura, Leclerc et également à la mairie de Fargues Saint-Hilaire.



**Restauration sur place** avec foodtrucks salés et sucrés et buvette.



Espace « **MEET & GREET** » pour rencontrer les artistes et échanger. Dédicaces et selfies avec vos idoles.



Espace **VIP** avec nos « After » à la fin de chaque soirée pour nos partenaires et journaux avec la présence des artistes.

L'édition 2025 vous attend impatiemment pour vous mettre des étoiles dans les yeux !

# TRIBUTE NIGHTS #6

MUSIC FESTIVAL

# 2025

VEN 04 AVRIL

SAM 05 AVRIL



par RED HOT CHERRY PEPPERS

genesis

par OUT OF THIS CAGE



par RECKLESS ROSES



p!nk

par JUST LIKE FIRE

tina turner

par TINA THUNDER

Joe Cocker

par JOE COCKER TRIBUTE BAND

SALLE LE CARRÉ DES FORGES À FARGUES ST HILAIRE

LA MAIRIE & ACTION SPECTACLE PRODUCTION

# LES AFFAIRES SCOLAIRES

## Petits points de rentrée

### Une mairie engagée au service de ses écoles

Dans le cadre de son **engagement continu envers la qualité de l'éducation**, la municipalité réaffirme sa volonté de maintenir les bâtiments scolaires dans de bonnes conditions. Consciente de l'importance d'offrir un cadre agréable et sécurisé aux élèves, elle met un point d'honneur à suivre avec attention l'état des infrastructures et à planifier les travaux nécessaires, en lien avec les services techniques qui interviennent principalement les mercredis et sur les temps des vacances scolaires.

### La toiture de l'école maternelle : un chantier prioritaire

Le **remplacement de la toiture** de l'école maternelle est en cours d'étude. Bien que la première consultation ait été infructueuse - aucune entreprise n'ayant répondu - nous avons relancé le marché qui est en cours de passation. La mairie demeure déterminée à mener à bien ce projet essentiel afin que les travaux puissent être réalisés pendant les vacances d'été.

### Une classe, une ATSEM : un choix assumé

Preuve de son implication envers les plus jeunes, la commune maintient le principe **d'une ATSEM par classe en maternelle**. Cette organisation, rare et souvent enviée, garantit un accompagnement de qualité pour les enfants et un soutien précieux pour les enseignants. Une réussite dont la mairie peut légitimement être fière.

### Des pauses méridiennes bien encadrées

L'équipe d'encadrement pour la pause méridienne reste au complet, malgré les défis que posent les variations d'effectifs scolaires. Ce maintien reflète **la priorité donnée au bien-être des enfants**, ainsi qu'à la sécurité et à l'épanouissement de chacun.

### Adaptabilité et soutien financier

À la suite de l'ouverture de la 9<sup>ème</sup> classe de l'école élémentaire, nous avons aménagé les locaux de l'ancienne classe de maternelle afin de garantir des conditions de travail de qualité. La municipalité suit avec attention les fluctuations des ouvertures et fermetures de classes. Elle veille à adapter les mises à disposition des locaux scolaires en conséquence, garantissant des conditions de travail optimales pour tous.

Ainsi, l'école élémentaire compte actuellement 9 classes pour un total de 205 élèves, tandis que l'école maternelle accueille 4 classes regroupant 100 élèves. Ces effectifs, suivis de près, permettent d'assurer un accompagnement adapté aux besoins de chaque élève. Par ailleurs, **les subventions aux coopératives scolaires** pour la réalisation de sorties proposées aux enfants sont maintenues. Ce soutien financier représente une aide indispensable pour le bon fonctionnement des activités pédagogiques et pour favoriser l'égalité des chances.

### Remerciements au personnel municipal

La mairie tient à remercier le personnel municipal pour son engagement sans faille auprès des enfants, que ce soit les agents du Service Entretien Ménager, les ATSEM, le service technique ou l'équipe administrative. **Grâce à leur dévouement quotidien**, nos élèves bénéficient d'un environnement favorable à leur éducation et à leur bien-être. Cette mobilisation collective est une véritable force pour notre commune. Nous remercions également bien entendu l'équipe éducative qui accompagne les enfants au quotidien.

### Une vision pour l'avenir

Grâce à ces efforts constants, la commune affirme **son rôle de partenaire privilégié de la communauté éducative**. Avec une politique volontariste et des moyens mobilisés au service des enfants, elle entend continuer à faire de l'école un lieu d'apprentissage et de bien-être.

# SENIORS

## Le Plan Grand Froid

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'apporter attention, assistance et secours **aux personnes de plus de 65 ans et à celles souffrant d'handicap**. **Les aides** sont déclenchées en cas de besoins liés aux intempéries de l'hiver (neige en abondance, froid exceptionnel, tempête,...). **Les interventions** sont effectuées par les membres élus et nommés du **Centre Communal d'Action Sociale**.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

01 Il suffit de **téléphoner** au service des affaires sociales de la mairie au **05.56.21.21.41 Poste 4**

02 Les coordonnées d'un référent seront alors communiquées. Les personnes déjà inscrites sur le plan canicule sont dispensées de prendre contact, elles seront automatiquement suivies pour le plan grand froid.



Froid

## La semaine bleue



Comédie

Un bel après-midi chaleureux et festif !



Dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale dédiée aux personnes âgées, la salle du **Carré des forges**, accueillait le **5 octobre 2024**, la sympathique troupe **Kitch ou Double**. Ce spectacle gratuit, offert par la municipalité a compté une centaine de personnes. **La magnifique prestation de ces quatre flamboyants artistes** a fait résonner les éclats de rire du public. Ce spectacle haut en couleur, hilarant à fait le bonheur du public.

## Centre communal d'action sociale : partage de la galette des rois



Galette

Les Aînés gourmands étaient venus en nombre pour la 1<sup>ère</sup> édition du partage de la galette des rois en janvier 2024.

**Alors pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?** Si vous êtes âgé de 70 ans et plus, alors rendez-vous dimanche 19 janvier prochain au **Carré des forges** à partir de 15 heures pour tirer les rois ensemble ! Cette action proposée par le **Centre Communal d'Action Sociale** s'inscrit dans l'objectif de lutter contre l'isolement des Aînés et de créer ou renforcer les liens.

Sur inscription en téléphonant au **05.56.21.21.41 Poste 4**

## Le repas des aînés 2025



Repas

Bertrand Gautier, président du **Centre Communal d'Action Sociale** a le plaisir de convier les Farguaises et Farguais **de 70 ans et plus** au traditionnel repas offert aux Aînés. Réservez dès à présent votre dimanche 13 avril prochain.

C'est avec plaisir que les membres élus et nommés du **CCAS** vous recevront à 12 heures dans la grande salle du **Carré des forges**. Les invitations vous parviendront mi-mars : n'oubliez pas de **renvoyer ou déposer votre coupon d'inscription à l'accueil de la mairie !**

# TRIBUNE LIBRE

## La parole aux élus

PASSIONNÉMENT  
FARGUES!

### ► Investir pour l'avenir



Depuis le début de ce mandat, notre équipe municipale s'est **engagée à investir dans des projets structurants, essentiels au développement et à l'attractivité de notre commune.**

#### Parmi ces réalisations figurent la création :

- de voies vertes,
- des îlots de fraîcheur,
- des aires de jeux,
- un city-stade,
- l'installation de mobilier urbain,
- l'amélioration de l'éclairage public
- et divers travaux dans les bâtiments communaux.

L'investissement ne doit pas être perçu comme une simple dépense, mais comme **un engagement fort en faveur de l'avenir**. Chaque euro alloué aux infrastructures et aux projets d'aménagement participe à construire une commune dynamique, inclusive et résiliente.

L'investissement, ce sont aussi des projets dans le scolaire, le culturel, le sport, le développement des services et du commerce, ... pour lesquels la commune participe de manière active. Grâce à ces investissements, notre territoire est mieux armé pour relever les défis actuels tout en préparant un avenir durable pour tous.

En 2025, de nouveaux projets verront le jour :



#### UNE HALLE PHOTOVOLTAÏQUE,

futur lieu d'animation et symbole de notre engagement pour la transition écologique.



#### L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE,

une adaptation nécessaire pour répondre aux besoins de notre population.

➤ En investissant, notre commune progresse et renforce son attractivité, tout en plaçant le bien-être et la qualité de vie de nos concitoyens au cœur de ses priorités. ➤

## Et si Fargues...

### ► Construisons ensemble l'avenir de notre commune



Pour préserver la qualité de vie et le lien social qui nous sont chers, nous avons besoin d'une **gestion basée sur des valeurs fortes** : respect, écoute, transparence, et dialogue. Chaque décision que nous prenons doit refléter cette volonté de concertation et de partage, car c'est ensemble que nous faisons avancer notre commune.

**Nous avons de beaux défis à relever** : créer un nouveau groupe scolaire pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions, redynamiser le cœur du village pour le rendre encore plus vivant, soutenir nos associations qui font battre le pouls de notre communauté, et adapter nos infrastructures au cap des 3 500 habitants que nous venons de franchir. Rien ne serait possible sans l'engagement et la bonne volonté de chacun d'entre vous.

En unissant nos forces et nos talents, nous pouvons construire un avenir qui nous ressemble et dans lequel nous serons fiers de vivre. **Ensemble**, faisons de notre commune un endroit où chacun trouve sa place.

Florence ALLAIS, Sébastien MAYOR et Gérard NERAUDAU

### ► L'Aménagement de la Place Dejean: version industrielle



En 2025, **une halle photovoltaïque** va voir le jour *Place Dejean*. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du bourg de notre commune.

Il a pour ambition de valoriser cette place, notamment, en y redynamisant son marché dominical. Cette halle photovoltaïque, malgré son bardage bois en façade, s'apparente beaucoup à une ombrière de parking. La réalisation en a d'ailleurs été confiée à la **SEM Gironde Energies** via sa filiale **Ombrières de Gironde** dont: « le modèle économique consiste à investir dans les ombrières de parking et à les financer grâce à la revente de l'électricité à un acheteur obligé » (source: *Gironde Energies*).

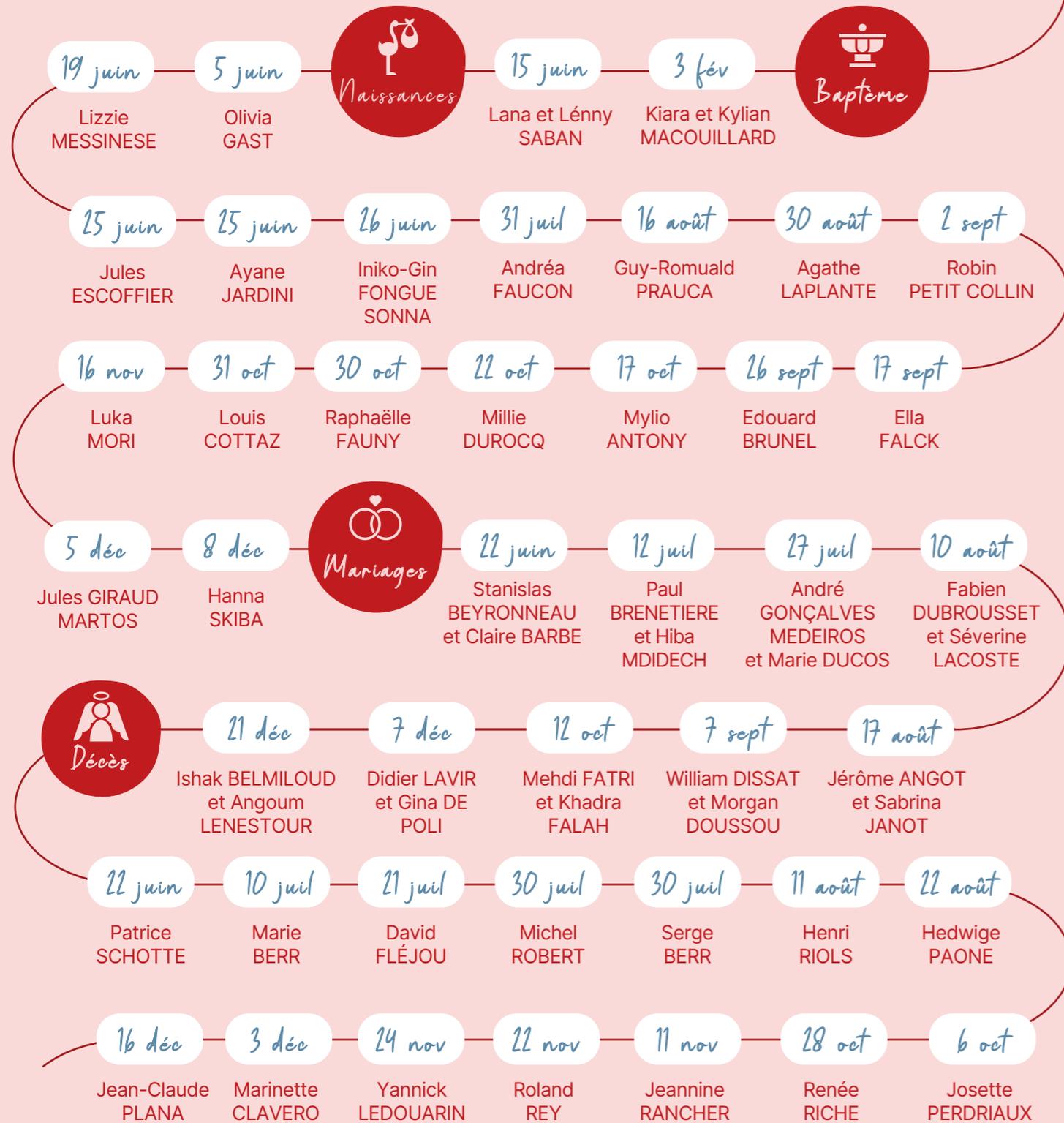
Il va donc s'agir de recouvrir la surface du parking estimée à 800 m<sup>2</sup>, de panneaux photovoltaïques. La production annuelle du site serait de 178MWh (l'équivalent de la consommation électrique de 60 foyers moyens) mais, la commune ne bénéficiera pas financièrement de cette production d'électricité, elle recevra une redevance annuelle fixée à 100€ HT/an versée par Ombrières de Gironde à titre d'indemnité forfaitaire non indexable et non révisable en contrepartie de l'occupation du parking et ce, pour une durée de 30 ans.

**En premier lieu**, l'on peut s'interroger sur le choix du lieu pour ce type de construction qui, dans la grande majorité des cas, est réalisée en périphérie des centres villes au vu de son caractère industriel. **D'autre part**, l'ambition de redynamiser le marché de la Place Dejean avec en moyenne cinq commerçants chaque dimanche et ce, depuis une dizaine d'années s'avère être de l'ordre du pari : un pari d'environ 245 000€ HT (coût estimatif de ce projet pour la commune) auquel il faut rajouter la somme de 68 000€( montant des travaux effectués en 2020 pour la rénovation de ce même parking).

**Une question s'impose**: comment, au sein de la municipalité, un tel projet a-t-il pu être cautionné ?

Marie LALANNE GUERIN  
et Françoise PALLUAU DUBOULOZ.

# ÉTAT CIVIL



# À VOTRE SERVICE

## ► Lulu la praline

« À la rencontre de Lulu la praline : l'ouverture d'un nouveau salon de thé à Fargues !

Je m'appelle **Ludivine Fraigneau**, mais tout le monde m'appelle Lulu ! Après 12 ans passés en tant qu'éducatrice auprès de personnes avec « un petit truc en plus », comme le dirait si bien l'humoriste Artus, j'ai décidé de réaliser mon rêve de petite fille : **ouvrir mon propre salon de thé-pâtisserie**.

Après l'obtention de mon CAP pâtisserie, j'ai recherché l'endroit parfait pour concrétiser mon projet. C'est ainsi que j'ai débarqué dans votre charmante commune de *Fargues Saint-Hilaire*, à deux pas de chez moi, *Carignan de Bordeaux*.

**Mon ambition ?** Créer un lieu chaleureux, familial et convivial. Un esprit de coffee shop où vous pourrez savourer des parts gourmandes de cheesecake, banana bread, muffins, cookies, cupcakes...

 Pour le midi, je propose également du snacking, ainsi que des entremets sur commande.

 Pour les plus jeunes, je mets en place des **ateliers pâtisserie** pour des anniversaires sucrés et inoubliables.

 Et pour les amateurs de brunch, rendez-vous tous les samedis de 10h30 à 15h, sur deux services (réservation). Un moment à ne pas manquer !

À moyen terme, j'ai des projets pour associer mes deux passions : l'humain et la gourmandise. Alors n'hésitez pas à venir me rencontrer au salon. J'adore faire de nouvelles connaissances et apprendre de chacun !

**Au plaisir de vous accueillir pour un moment sucré ! »**

Praline'ment votre 

 29 avenue de l'Entre-deux-Mers

 06 25 40 23 67

 lululapraline2.0@gmail.com

 Suivez-moi sur Instagram et Facebook



# NUMÉROS UTILES

  
**MAIRIE - accueil**  
 05 56 21 21 41

  
**GENDARMERIE - Tresses**  
 05 57 34 45 00



  
**SAMU**  
 Urgences médicales  
 15

  
**POLICE**  
 17

  
**POMPIERS**  
 incendie accidents  
 18

★   
**CABINET MÉDICAL - 3 route des écoles**  
 Mélanie JUST - Ève GROUSSEAUD  
 Clément SPRENG  
 05 57 97 37 98

  
**CABINET MÉDICAL - 1 place Dejean**  
 Julie RODRIGUES : 05 56 21 97 95  
 Arbia EL-MEKAQUI : 05 57 97 37 97  
 Marianne MITROCHINE : 05 64 10 11 88  
 Coralie MAURIN : 05 56 72 87 51  
 SOS Médecin : 05 56 44 74 74

  
**PHARMACIE**  
 05 56 21 21 45

  
**DÉPANNAGE**  
 Électricité - 0 810 33 30 33  
 Gaz - 0 810 43 30 33

  
**ENFANCE MALTRAITÉE**  
 119

  
**ÉCOUTE ALCOOL**  
 0 811 91 30 30

  
**VIOLENCE CONJUGALE**  
 3919

  
**DROGUE INFO SERVICE**  
 0 800 21 13 13

#AGENDA #ÉVÈNEMENTS #MAIRIE #FARGUES-SAINT-HILAIRE #PROCHAINS #RENDEZ-VOUS

  
 #ÉVÈNEMENTS #MAIRIE #FARGUES-SAINT-HILAIRE

 À SUIVRE



**INVITATION**  
*Les vœux du maire*  
 Monsieur le maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu  
**SAMEDI 18 JANVIER**  
 à 11h au Carré des forges  
 CÉRÉMONIE | DISCOURS | COCKTAIL  
 Nous vous attendons nombreux !

  
 #SAMEDI #18 #JANVIER #11H

 À SUIVRE



**PRÉSENTENT**  
**SAEZ** NICOLAS SEXTET  
**ENCUENTRO FLAMENCO**  
 Musique & Danse  
**VENREDI 07 FÉVRIER 20h30**  
 20€ Tarif plein - 15€ Tarif réduit  
 Renseignements au 05.56.21.21.41

  
 #VENREDI #7 #FÉVRIER #20H30

# AGENDA

 À SUIVRE



**SANDRA COLOMBO**  
**QUE FAIRE DES CONS?**  
 VENDREDI 21 FÉVRIER 20h30  
 Gratuit  
 Entrée libre  
 MISE EN SCÈNE: MARIE GOUBOURT

  
 #VENREDI #21 #FÉVRIER #20H30

 À SUIVRE



**TRIBUTE NIGHTS #6**  
 MUSIC FESTIVAL 2025  
 VEN 04 AVRIL SAM 05 AVRIL  
 RED HOT CHERRY PEPPERS  
 plnk  
 gnesis  
 JOE COCKER  
 par RED HOT CHERRY PEPPERS  
 par JUST LIKE FIRE  
 par OUT OF THIS CAGE  
 par JOE COCKER TRIBUTE BAND  
 par RECKLESS ROSES  
 par JOE COCKER TRIBUTE BAND

  
 #VENREDI ET SAMEDI #4 ET 5 #AVRIL



# FARGUES Saint-Hilaire

## Le magazine

Le magazine Fargues Saint-Hilaire  
#33  
1<sup>er</sup> semestre 2025

### MAIRIE DE FARGUES SAINT-HILAIRE

61 avenue de l'Entre-deux-Mers  
33370 Fargues Saint-Hilaire

 05 56 21 21 41

 [mairie@fargues-saint-hilaire.fr](mailto:mairie@fargues-saint-hilaire.fr)

 [www.fargues-saint-hilaire.fr](http://www.fargues-saint-hilaire.fr)

DÉPÔT LÉGAL - Janvier 2025

*Directeur de publication* - Bertrand Gautier  
*Rédaction* - Nathalie Roca et Valérie Mazas  
*Design* - Manko Studio Graphique  
*Impression* - Imprimerie Raynaud

